

INTRODUCTION : PRÉSENTATION SUIVIE DE LA « LOGIQUE DU THÈME »

Guy ACHARD-BAYLE

Université de Lorraine & CREM-Praxitexte

1. PRINCIPES ET CONTENUS DES CONTRIBUTIONS

Je commence par un bref récit. Quand à l'automne 2009, le Bureau de Conscila m'a proposé d'organiser une journée « Linguistique textuelle », je me suis aussitôt dit, d'une part et comme sans doute la plupart des organisateurs de ces journées, qu'il était hors de question d'envisager un panorama « représentatif » de la question ; d'autre part qu'il serait bon d'ouvrir les frontières de la confrontation. Cette seconde orientation a reçu un accueil favorable du Bureau, et, je crois, du public nombreux venu entendre les communications et assister aux débats.

Je vais ainsi consacrer le début de mon introduction à justifier l'option en faveur d'une confrontation délibérément internationale. L'idée de rassembler et mettre face à face aujourd'hui points de vue français et tchèques sur la linguistique textuelle m'est venue du fait que depuis plusieurs années je travaille avec des collègues tchèques de façon étroite et régulière, dans le cadre à la fois d'échanges Erasmus centrés sur la linguistique textuelle aux niveaux master et doctorat, et d'un programme de recherches « Théories et concepts du Cercle linguistique de Prague au seuil du XXI^e siècle » qui nous a permis d'organiser une série de colloques et de journées d'études, dédiés dernièrement à « La perspective fonctionnelle de la phrase. L'apport du Cercle de Prague »¹.

¹ Voir les sites du CLP ou de l'ASL : <http://www.praguelinguistics.org/fr> – <http://assoc-asl.net/colloques/detcolloque.asp?collid=856> (liens vérifiés au 1^{er} février 2012). La prochaine session aura lieu à l'Université de Lorraine, en octobre 2012.

Or, au moment où vint l'offre du Bureau de Conscila, je rentrais de l'Université de Bohême du Sud qui m'avait convié à présenter les travaux pionniers en matière linguistique textuelle de collègues « lorrains » au début des années 80² ; je reviendrai sur ce point après la présentation des contributions, mais je peux donc dire qu'au-delà d'événements ponctuels, un arrière-plan épistémologique, qui dépasse les relations interpersonnelles voire institutionnelles, sous-tendait et en même temps appelait cette rencontre, dont je présente ici les actes ; je m'en explique :

Si l'on excepte la contribution qui a clos la journée Conscila, celle d'**Ondřej Pešek**, qui se consacre à l'évolution de la tradition pragoise tout au long du XX^e siècle (même si cela ne l'empêche pas de faire référence à Combettes, et à de Beaugrande), les trois autres contributions rassemblées dans ces actes axent leur réflexion sur la perspective ou la confrontation internationale... Et même « bilatérale », si l'on considère les deux pôles particulièrement présents ou représentés dans ces contributions : ainsi dans le texte d'ouverture de **Tomáš Hoskovec**, le parallèle est-il fait quasiment d'entrée (section 1) entre deux écoles, ou « foyers » – si je suis plus fidèlement la pensée de l'auteur –, Paris et Prague. Mais Tomáš Hoskovec ne néglige pas pour autant d'autres hauts lieux européens de la pensée linguistique, en l'occurrence, c'est-à-dire dans sa mise en perspective historique, les deux « FOYERS structuralistes » qu'ont été (je cite dans l'ordre de l'auteur) : Genève et Copenhague.

Jean-Michel Adam donne un titre à sa contribution qui semble réduire le socle géographique de son étude à « la France » ; mais loin de s'y cantonner ou de s'y enfermer, il cite dès les premières pages du vaste panorama en « 100 titres » qu'il nous propose, des auteurs et leurs publications en espagnol (Eugenio Coseriu) ou en allemand (Harald Weinrich). **Bernard Combettes** quant à lui revoit l'échange « bilatéral » en focalisant sur ce que l'on pourrait appeler le « foyer lorrain » de l'influence pragoise en France ; j'ai moi-même, dans les études citées plus haut, dit quel avait été son rôle, avec Michel Charolles, Jean-Michel Adam, André Petitjean, à partir de Metz et Nancy dans les années 70-80, non seulement pour faire connaître et rayonner en France l'héritage pragois, mais pour contribuer à créer une « linguistique textuelle française » (une « linguistique textuelle à la française » ?) : ainsi, chacun ici, Jean-Michel Adam et Bernard Combettes soulignent-ils la place particulière qu'a tenue, au plan théorique mais aussi professionnel ou didactique, la bien nommée revue *Pratiques*, que j'ai connue pour ma part en Autriche, peu après sa création, et qui nous est apparue alors d'une nouveauté étonnante, et bienvenue, dans le champ de la formation à l'enseignement-apprentissage des langues : on trouvait à ce moment-là, je veux dire au début des années 80, la jeune *Pratiques*, à côté de *Langages* ou *Langue française* sur les rayons de nombre de centres de

² Achard-Bayle (2009 et 2010).

documentation des services culturels ou linguistiques des ambassades de France...

J'ai parlé à l'Université de Bohême du Sud en 2009, puis en 2010 dans mon article publié à Milan, d'une « géopolitique des sciences » ; aujourd'hui, et notamment après ce que je viens de dire, je parlerais d'une « géographie des idées », au sens où les contacts et les relations noués dans un cadre spatial, qui peut être aussi une communauté et plus encore une complicité savante, importent parfois autant que l'histoire des idées, à la compréhension épistémologique d'un ensemble ou d'une suite de courants.

Je peux maintenant expliquer le titre choisi pour ces actes : *Linguistique textuelle : États de lieux*. J'y ai volontairement omis les déterminants définis, à commencer par le syntagme principal : *Linguistique textuelle* ; c'était évidemment pour signifier que la journée Conscila parlerait de linguistique textuelle et non de *la* ou *des* linguistiques textuelles ; partant, il était impensable d'en faire *l'état* ou *les états des lieux* : nous nous contenterions donc d'*états de lieux*, partiels, mais espérons-le, non partiels. Quant au choix de *lieux*, parmi d'autres, de *lieux* compris aussi bien comme modèles théoriques, parmi d'autres, que de foyers, parmi d'autres également, cela a été justifié plus haut, d'entrée, je n'y reviens pas autrement que pour ajouter que notre but était de mettre en relation, en parallèle ou en face à face, des collègues représentant deux traditions fortement ancrées à des foyers ou des modèles bien identifiés : « Cercle de Prague », « linguistique textuelle française », je reprends là les termes (clés) de deux des conférenciers de la journée, Tomáš Hoskovec et Jean-Michel Adam. On pourra nous objecter encore : mais alors pourquoi pas « Linguistiques textuelles » ? En effet, mais d'une part le choix du singulier nous place au plus haut niveau générique ou catégoriel (après tout, on est en général enseignant-chercheur « en linguistique textuelle » et non « en linguistiques textuelles »), d'autre part ce choix nous permet de laisser entendre la proximité, voire la continuité des modèles défendus et illustrés d'un côté (tchèque) comme de l'autre (français)... C'est ce que les contributions qui suivent tendront de montrer, ne serait-ce que partiellement.

*
* *

J'arrive ainsi aux contributions. J'ai brièvement présenté chacune de ces contributions dans les lignes qui précèdent, en adoptant un point de vue ou un angle d'attaque « bilatéral » qui m'a permis de ne pas répéter ce que les auteurs disent pour leur part dans leur résumé. J'ajouterais néanmoins que chaque contributeur s'attache bien, dans le prolongement de ce que je viens de dire à propos des ancrages à des foyers et des modèles, à mettre ou remettre en perspective notre « géographie des idées » :

Pour **Tomáš Hoskovec**, Prague crée en quelque sorte le concept de *linguistique du texte*, en combinant le système (de la langue) aux (analyses de)

textes ; partant il « revisite » les travaux originels, pour mettre en valeur ceux (de Jan Mukařovský) qui plaident déjà en faveur d'une « philologie englobante ». Il montre en outre comment cette philologie, qui mêle de manière étonnamment lucide linguistique et stylistique, préfigure largement les travaux actuels sur les genres discursifs et textuels (de François Rastier entre autres).

Pour **Bernard Combettes**, la « linguistique du texte » dans la France des années 70 tend d'abord à se démarquer des modèles généraux de la cohérence (des travaux allemands ou de Halliday), pour reprendre le flambeau pragois ; ce faisant, elle n'en reprend ou poursuit que certains aspects, théoriques ou méthodologiques, notamment le « dynamisme communicatif » qui a connu en France un essor considérable, et cela sans aucun doute (je l'ajoute, car ce n'est pas lui qui le dit !) grâce à Bernard Combettes lui-même³.

Jean-Michel Adam enchaîne sur la fortune connue en France par les travaux sur les progressions thématiques ; mais il montre aussi en détail (en « 100 titres » !) le rôle particulier joué par Denis Slakta, la revue *Pratiques*⁴ et la traduction d'un article de František Daneš⁵. Jean-Michel Adam s'interroge également sur l'influence de Prague sur ses propres travaux ; et cette confrontation est d'autant plus intéressante que l'auteur déroule en même temps sa propre évolution : d'une pragmatolinguistique des textes à l'« analyse textuelle des discours »⁶.

Comme on l'a dit, c'est **Ondřej Pešek** qui sera chargé d'introduire la contribution « virtuelle » de František Daneš. Auparavant, il nous aura proposé un dernier panorama : celui des trois époques du Cercle de Prague, pour se focaliser sur la dernière période, celle où finalement comme en France, soit dans les années 70, se constitue véritablement une linguistique textuelle tchèque. Ondřej Pešek cherche alors les parentés théoriques des deux « linguistiques nationales », et les spécificités de chacune ; pour finir, comme en écho à Jean-Michel Adam, il montre que la linguistique textuelle tchèque actuelle cherche à se positionner par rapport à la pragmatique et à l'analyse du discours.

Le sommaire se clôt donc par la traduction d'un article de **František Daneš**. L'idée de cette traduction est venue à des quatre des présents contributeurs lorsqu'ils se sont retrouvés à l'automne 2011 à l'Université de

³ Voir note 2, ma référence à Achard-Bayle (2010).

⁴ Par exemple *Pratiques* 13, *Textes-Linguistique* (1977) ; voir notamment réédité en ligne : Combettes (1977) : http://www.pratiques-cresef.com/p013_co1.pdf.

⁵ Nous en proposons une ici même, pour finir, Ondřej Pešek se chargeant de présenter cette contribution « virtuelle ».

⁶ Adam (2008).

Bohême du Sud à České Budějovice⁷. Comme le dira plus explicitement Ondřej Pešek dans la présentation de cette ultime contribution, il nous semblait utile, ou même nécessaire, de permettre de lire en français l'un des textes les plus denses d'un auteur qui se fit connaître et qui est toujours reconnu comme l'un des plus éminents spécialistes de la question du rapport ou de la répartition *Thème-Rhème*, en France notamment⁸.

2. LA LOGIQUE DU THÈME

Dans le même objectif de reconnaissance, mais aussi pour respecter l'équilibre « bilatéral » de cette livraison de *Verbum*, mon propos sera de présenter un auteur qui a contribué, dans et depuis le même « foyer » lorrain, à faire valoir en France l'héritage de l'École de Prague : Robert Martin. Il y a un intérêt tout particulier à s'y attacher, et même un double intérêt : d'une part, son nom n'est pas très familier aux linguistes d'obédience pragoise ; d'autre part, si Robert Martin a joué un rôle considérable pour les recherches linguistiques, son renom lui vient plus de ses travaux en sémantique logique qu'en linguistique textuelle. Or, Robert Martin, qui publie la même année (1983) que Bernard Combettes un ouvrage majeur⁹, n'est pas très éloigné de lui géographiquement : l'un exerce à Metz, l'autre à Nancy...

Influence ou pas¹⁰, toujours est-il que dans son ouvrage, Robert Martin se fait l'écho des travaux pragois sur la perspective fonctionnelle de la phrase ; et s'il le fait dans le cadre d'une *logique naturelle* qui prend la proposition (ou la phrase) pour base de calcul sémantique, celui de *la valeur de vérité*, il lui faut, *pour* atteindre *une logique du sens*, plaider en faveur d'une analyse transphrastique ou macrosyntaxique : autrement dit en faveur d'une théorie linguistique qui prenne en compte divers « paliers » (*op. cit.* 1983 : 16, 1992 : 17) au-delà de la proposition ou de la phrase¹¹.

7 Pour participer au colloque *Théories et concepts du Cercle linguistique de Prague au seuil du XXI^e siècle. Perspective fonctionnelle de la phrase : l'apport du Cercle de Prague* : www.ff.jcu.cz/veda-a-vyzkum/.../program-konference-2011.pdf.

8 Voir par ex. dès la fin des années 70 les bibliographies de : Charolles (1976) ; Combettes (1977, art. cité note 4). Dans ces deux textes, les références à František Daneš existent bien, mais en anglais. Pour la reconnaissance de František Daneš aujourd'hui, voir ici même Jean-Michel Adam et Bernard Combettes.

9 Martin (1983) ; Combettes (1983).

10 Je serais en fait affirmatif : Martin (1983) cite Combettes (1977, art. cité note 4), et Combettes (1983) cite Martin (1981).

11 Voir dans le domaine didactique, le sous-titre *De la phrase au texte* de la série de manuels scolaires (de 4^e et 3^e) créés à peu près durant cette période : Combettes, Tomassone & Fresson (1979-1980). Dans mon étude de (2010), voir note 2, je me penche sur le fait que les titres de Combettes (1983) et de Martin (1983) commencent chacun par *Pour* : forme d'engagement voire de militantisme linguistique ? Bernard Combettes a publié son ouvrage (1983) dans une collection intitulée « Formation continuée ».

Dans cette perspective, que l'on peut en effet rapprocher de la perspective fonctionnelle pragoise, Robert Martin commence par distinguer phrase et énoncé, cotexte et contexte, sens *vériconditionnel* et sens *véridictionnel*... Mais Robert Martin s'attache en outre à montrer la continuité qui existe entre les divers niveaux ou « paliers » d'analyse linguistiques, tels qu'on les représentera ci-dessous, en premier lieu du phrastique au discursif – ou au textuel.

Sur ce point, la distinction *texte-discours*, Robert Martin reste (encore) assez « flou » : s'il présente bien des phénomènes qu'il dit de « cohésion textuelle », tels que la reprise anaphorique pronominale (dans le cas d'une continuité thématique) *vs* démonstrative (dans le cas inverse d'une rupture thématique), et s'il distingue cette *cohésion textuelle* qui relève du domaine sémantique (celui de la « phrase en contexte », où *contexte* a ici le sens de *cotexte*) de la cohérence qui relève, elle, du domaine pragmatique, il n'inclut pas moins ladite cohésion (textuelle ou cotextuelle) à la « composante discursive », qui, dans le même domaine sémantique, fait pendant à la « composante phrastique » (paliers 1 → 2) :

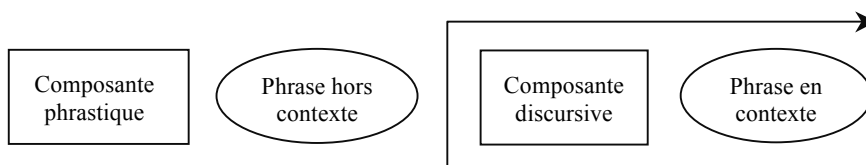


Schéma 1

J'ai étudié cette question pour le colloque de České Budějovice auquel je faisais référence¹², mais je voudrais compléter cette étude. On vient de dire que Robert Martin rassemble l'ensemble schématique présenté ci-dessus dans un même domaine, le « sémantique » ; ceci lui permet de distinguer une « composante pragmatique » comme troisième « palier », où apparaissent « l'énoncé » et avec lui l'*interprétation en contexte situationnel*¹³ : l'énoncé est de la sorte le lieu de la *véridiction*, ou de la vérité telle qu'elle est dite (et assumée) ; l'*interprétation* fait ainsi pendant au *sens* de la phrase, qui est le lieu où s'appliquent les *conditions de vérité* :

[CIT.1] Un des clivages de la [ma] théorie est dans le départ qui est fait, aussi nettement que possible, entre *sémantique* et *pragmatique*. L'une rend compte du *sens*, l'autre des interprétations. Le sens s'attache à la *phrase*, lieu des conditions de vérité ; les *interprétations* à l'*énoncé*, lieu du vrai et du faux. (*op. cit.*, 1983 : 14 ; 1992 : 15 ; italiques de l'auteur)

¹² Note 7 ; voir Achard-Bayle (à par. 2012).

¹³ Comme on a pu le voir dans le premier schéma, Robert Martin ne distingue pas (encore) cotexte et contexte ; il le fera au chapitre V qu'on présente plus bas (voir également la citation dans la note ci-dessous).

On en tirera ce second schéma (paliers 2 → 3) :

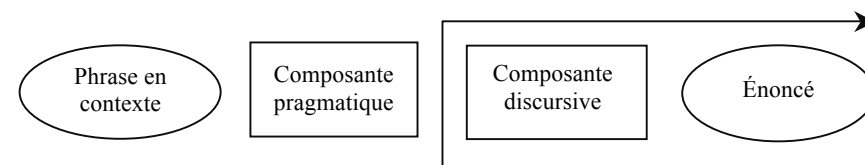


Schéma 2

Robert Martin reprend l'ensemble de sa théorie à trois « paliers » au tout début de son chapitre V « De la sémantique à la pragmatique. La vérité d'univers »¹⁴ :

[CIT.2] Dès les pages liminaires [voir CIT.1], la distinction a été faite entre :
 – la *composante phrastique*, lieu des conditions de vérité, où se déterminent l'*acceptabilité* et le *sens* des phrases en tant que telles, ainsi que les *relations de vérité* qui les unissent ;
 – la *composante discursive*, où la phrase s'insère dans la *cohésion* du texte ;
 – la *composante pragmatique*, lieu du vrai et du faux, où la phrase devenue énoncé, s'*interprète* dans la situation énonciative. (*op. cit.* 1983 : 204 ; 1992 : 226 ; italiques de l'auteur à nouveau)

C'est dans ce ch. V (le dernier dans l'édition 1983, le pénultième dans la suivante), que Robert Martin se réfère explicitement à l'École de Prague :

[CIT.3] Lieu de la « dynamique communicative » (École de Prague), de la « fonction textuelle » (M.A.K. Halliday), la composante discursive calcule donc l'adéquation de la phrase à son contexte.
 En ce sens elle appartient à la sémantique. (*op. cit.* 1983 : 206 ; 1992 : 228)

Voyons cela en détail. Le palier du texte ou la composante discursive sont introduits afin de :

[CIT.4] compléter la notion d'*acceptabilité* par celle de *cohésion* : la cohésion détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. (*op. cit.* 1983 : 205 ; 1992 : 227 ; italiques de l'auteur)

C'est alors que Robert Martin oriente son étude vers la notion de *thème*, sans pour autant introduire encore le terme ; il s'en approche néanmoins d'une manière tout à fait significative, en illustrant son propos par un exemple tiré d'un dialogue :

¹⁴ Il s'agit d'*univers de croyance*, autre notion-clé du modèle logique « naturel » de Robert Martin : très grossièrement, c'est que nous appelions plus haut la *vérité dite et assumée*, autrement dit *relative* à un sujet tel qu'il pense et énonce un contenu lui-même relatif à un état de connaissance du monde et à une situation d'interlocution : « la cohérence [...] fait intervenir le contexte dans un sens plus large, c'est-à-dire la situation extra-linguistique et les connaissances d'univers » (*op. cit.* 1983 : 205-6 ; 1992 : 227-228).

[CIT.5] Ainsi la phrase, parfaitement acceptable :

Sophie, Pierre voudrait l'épouser
ne saurait servir de réponse à :
Qui Pierre voudrait-il épouser ?

La cohésion du dialogue s'y oppose. (*op. cit.* 1983 : 205 ; 1992 : 227)

Dès lors Robert Martin peut ajouter à la notion de *cohésion*, autrement dit à la liste somme toute classique des phénomènes qui en relèvent, comme les anaphores, la notion de *présupposition* ; mais ce qui lui permet d'insérer la notion de cohésion à son modèle logico-sémantique, et de maintenir son exigence première de rendre compte d'une *logique naturelle du sens*, c'est qu'il fait de la présupposition un savoir partagé ; autrement dit il transforme une notion logique en une notion psychologique¹⁵, à la manière dont le *sujet logique* issu de la tradition philosophique est devenu lui-même dans la perspective fonctionnelle pragoise, – et pour qu'émerge d'ailleurs cette perspective –, un *sujet psychologique*¹⁶ :

[CIT.6] La cohésion textuelle se fonde sur des critères comme ceux d'isotopie, d'anaphore, de *communauté présuppositionnelle*, dont la fonction s'exerce à *l'intérieur même du texte*, indépendamment de toute variation situationnelle. (*op. cit.* 1983 : 206 ; 1992 : 228 ; je souligne *communauté présuppositionnelle*)

C'est alors, quand est posée cette *communauté présuppositionnelle*, qu'apparaît le terme de *thème* : « [CIT.7] Parmi les critères de cohésion, le thème joue un rôle privilégié » (*op. cit.* 1983 : 207 ; 1992 : 229).

Robert Martin reconnaît son importance parmi les « critères » énumérés : certaines langues, comme le japonais, grammaticalisent la thématization ; et quand bien même [CIT.8] « la tradition grammaticale l'a à peu près complètement ignorée », l'auteur partage, avec

[CIT.9] l'École de Prague et la perspective fonctionnelle qu'elle a développée [il cite également de nouveau Halliday] la conviction que l'opposition du thème et du rhème appartient aux universaux du langage. (*op. cit.* 1983 : 208 ; 1992 : 230).

C'est pourquoi Robert Martin choisit la « notion de thème [...] pour illustrer la composante discursive », tout en prenant bien soin de continuer

¹⁵ Un peu plus tard, on dira « cognitive » : voir, dans la proximité sinon la continuité de Martin (1983-1992), Schnedecker *et al.* (1994).

¹⁶ Je renvoie sur ce point à Combettes (1983, section 1.1. La division en trois plans : 12 *sq.*). Auparavant (section 1.0. « L'apport de l'École de Prague » : 9 *sq.*), Bernard Combettes rappelle quelle fut l'influence sur cette École de la *Sprachtheorie* de Karl Bühler (*cf.* Bühler 2009 [1936]), avec notamment sa *fonction communicative* ou *référentielle* : *Darstellungsfunktion*. Chez Robert Martin (*op. cit.*), la notion de *sujet logique* est analysée dans le même ch. V, section « Thème et sujet », pour être effectivement distinguée des *sujets grammatical, sémantique et thématique*.

de la [CIT.10] « situer [...] dans le modèle sémantico-logique illustré dans ce [son] livre » (*op. cit.* 1983 : 207-208 ; 1992 : 229-230). Et il lui consacre en effet une vingtaine de pages, dont nous ne pourrions voir ici le détail. Mais, pour finir, je voudrais tirer une paire de conclusions en revenant sur certains points précédents.

Si en premier lieu, je reviens sur la [CIT. 9], je pourrai en tirer non seulement que Robert Martin est parfaitement au fait des idées linguistiques pragoises qui circulent au moment où il écrit son ouvrage, et qu'il l'est incontestablement dans l'environnement immédiat des *Praticiens*¹⁷, mais aussi et surtout qu'il récupère ces idées pour les insérer dans son *modèle* : autrement dit moins pour rompre avec la tradition logique, que renouveler celle-ci, du *formel* au *naturel*.

Pour ma seconde et dernière conclusion, je remonterai à [CIT.6] et je m'attacherai au syntagme mis en valeur par l'auteur : « la fonction [de la cohésion textuelle] s'exerce à l'intérieur même du texte » ; il semble en effet que, si Robert Martin souligne ainsi l'autonomie du domaine sémantique « indépendamment de toute variation situationnelle », autrement dit s'il ré-affirme son « départ » du pragmatique (*supra* [CIT.1]), j'y trouve de plus un appel vers ce qui deviendra dans la décennie suivante la revendication d'une autonomie de l'objet *texte* ; une revendication d'autonomie qui fondera la linguistique textuelle, indépendamment de l'analyse ou des analyses du ou des discours : on pourra le vérifier, plus ou moins, dans les pages qui suivent.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-BAYLE Guy (2009). From the Prague Linguistic Circle to the French Text Grammar. Actes du colloque *University of South Bohemia in a World of Science Without Borders*, pour le vingtième anniversaire de la Révolution de velours, 25/11/2011. České Budějovice : Université de Bohême du Sud, public. CD-Rom.
- ACHARD-BAYLE Guy (2010). Du Cercle Linguistique de Prague à une linguistique du texte « à la française ». Plaidoyer pour une géopolitique des sciences. *ALL L'Analisi linguistica e letteraria*, XVIII-02, 431-436 ; article également en ligne : <http://www.educatt.it/libri/all/ALLPDF/201002BayleC.pdf>.
- ACHARD-BAYLE Guy (à par. 2012). Perspective fonctionnelle de la phrase et linguistique du texte française : L'École de Prague... *passant par la Lorraine*. In : *Écho des études romanes*, Actes du 3^e colloque *Théories et concepts du Cercle linguistique de Prague au seuil du XXI^e siècle. Perspective fonctionnelle de la phrase : l'apport du Cercle de Prague*. (Voir la revue *EER* : <http://www.eer.cz/>).

¹⁷ Autrement dit les introducteurs de la *perspective fonctionnelle de la phrase* via la revue *Pratiques*, comme il a été dit : Bernard Combettes, mais aussi Michel Charolles – dont Robert Martin (*op. cit.*) cite en fait l'article publié dans *Langue française*, devenu un classique : Charolles (1978).

- ADAM Jean-Michel (2008). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin, 2^e éd. (1^{ère} éd. 2005, 3^e éd. 2011)
- BÜHLER Karl (1934). *Sprachtheorie*. Iéna : Verlag von Gustav Fischer. Trad. et éd. française : Didier Samain, *Théorie du langage*. Marseille : Agone, 2009.
- CHAROLLES Michel (1976). Grammaire de texte – théorie du discours – narrativité. *Pratiques* 11-12, 133-154. Article disponible en ligne : <http://www.pratiques-cresef.com/cresef0576.htm>.
- CHAROLLES Michel (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue française* 38, 7-41.
- COMBETTES Bernard (1977). Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte. *Pratiques* 13, 91-101. Article disponible en ligne : http://www.pratiques-cresef.com/p013_co1.pdf.
- COMBETTES Bernard (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot & Metz : Pratiques.
- COMBETTES Bernard, TOMASSONE Roberte & FRESSON Jacques (1979-1980). *Bâtir une grammaire. Vers la maîtrise de la langue. De la phrase au texte* (4 vol. pour les classes de 4^e et 3^e). Paris : Delagrave.
- MARTIN Robert (1981). Thème et thématization de l'énoncé. *Travaux de linguistique* 8, 27-48.
- MARTIN Robert (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France. (2^e éd. revue et augmentée : 1992)
- SCHNEDECKER Catherine, CHAROLLES Michel, KLEIBER Georges & DAVID Jacques (1994). *L'anaphore associative : aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*. Paris : Klincksieck & Université de Metz : Recherches Linguistiques 19.